

# Diviser jusqu'à 8 fois mon impact carbone ? C'est possible avec les offres de gaz vert

## LE GAZ VERT PERMET DE DIVISER SON EMPREINTE CARBONE PAR 8


En choisissant un équipement gaz performant combiné à un contrat de gaz vert, vous **réduisez significativement votre empreinte carbone**

### Emissions en tonnes de CO<sub>2</sub> d'une chaudière gaz sur un an



**2,3 tonnes de CO<sub>2</sub> économisés, c'est autant d'émissions que :**

  
**10 000 km**  
parcourus en  
voiture

  
**35 000 heures**  
de streaming  
vidéo

## SOUSCRIVEZ A UNE OFFRE D'UN FOURNISSEUR DE GAZ VERT

L'Association Professionnels du Gaz a négocié pour vous des **offres exclusives** avec des fournisseurs de gaz vert.

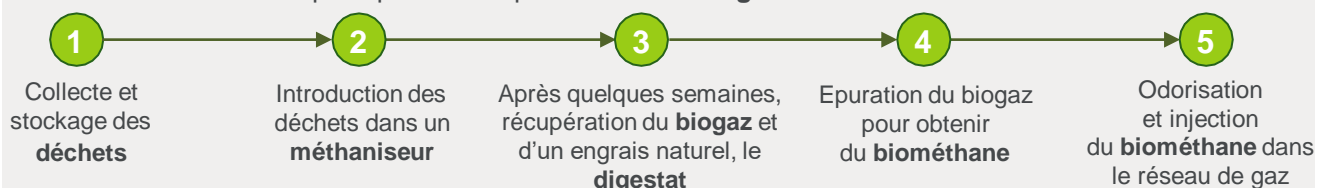
Découvrez ces offres sur le site de l'Association PG :



Le changement de fournisseur est **gratuit, rapide et sans coupure** d'approvisionnement. Le gaz vert est **parfaitement compatible avec tous les équipements sans réglage**.

## UNE ÉNERGIE LOCALE ET RENOUELABLE

Aujourd'hui, le gaz vert est une réalité : il s'agit de **biométhane produit localement**, principalement à partir de **résidus agricoles** et de **déchets**.



**Renouvelable**, il contribue à la **réduction des gaz à effet de serre** et répond aux enjeux de la transition écologique.

En 2030, les gaz renouvelables représenteront **20% de la consommation de gaz** en France et **100% en 2050** selon l'ADEME.

## LES ATOUTS DU GAZ VERT



Contribue à la **réduction des émissions de gaz à effet de serre**



Dynamise **l'agriculture locale** et les territoires ruraux



Participe à **l'autonomie énergétique de la France**